

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 14/160 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT ATTRIBUTION DU PRIX DES LECTEURS DE CORSE POUR 2014

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014

L'An deux mille quatorze et le vingt-cinq septembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CHAUBON Pierre, COLONNA Christine, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FRANCESCHI Valérie, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SANTINI Ange, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane à M. SANTINI Ange
Mme BIANCARELLI Viviane à M. BASTELICA Etienne
Mme CASALTA Laetitia à Mme BARTOLI Marie-France
M. CASTELLI Yannick à M. ORSUCCI Jean-Charles
Mme FERRI-PISANI Rosy à M. ORSINI Antoine
Mme HOUEMER Marie-Paule à Mme CASTELLANI Pascaline
Mme NATALI Anne-Marie à M. SINDALI Antoine
M. NICOLAI Marc-Antoine à Mme NIELLINI Annonciade
M. PANUNZI Jean-Jacques à M. de ROCCA SERRA Camille
Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette à Mme GRIMALDI Stéphanie

M. SUZZONI Etienne à Mme FRANCESCHI Valérie

ETAIENT ABSENTS : Mme et MM.

FRANCISCI Marcel, POLI Jean-Marie, RUGGERI Nathalie.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 02/399 AC de l'Assemblée de Corse du 16 décembre 2002 portant création du « Prix de Corse » et du « Prix des lecteurs »,
- VU** la délibération n° 05/226 AC de l'Assemblée de Corse du 25 novembre 2005 approuvant les orientations pour l'action culturelle de la Collectivité territoriale de Corse,
- VU** la délibération n° 10/079 AC de l'Assemblée de Corse du 24 juin 2010 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité Territoriale de Corse,
- VU** la délibération n° 13/260 AC de l'Assemblée de Corse du 19 décembre 2013 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2014,
- VU** la délibération n° 14/080 AC de l'Assemblée de Corse du 17 juillet 2014 portant approbation du Budget Supplémentaire de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2014,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,
- APRES** avis de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DECIDE de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrits à la rubrique :

CULTURE**ORIGINE : BP + BS 2014****PROGRAMME : CULTURE - FONCTIONNEMENT - 4730F****MONTANT DISPONIBLE :1 766 219,74 €****Prix des lecteurs de Corse 2014 :**

Lauréat du Prix des lecteurs de Corse en langue française

M. Sorj CHALANDON pour son ouvrage intitulé « Le quatrième mur ».....**5 000,00 €**

Lauréat du Prix des lecteurs de Corse en langue corse

M. Ghjacumu THIERS pour son ouvrage intitulé « I misgi ».....**5 000,00 €****MONTANT AFFECTE.....10 000,00 €****DISPONIBLE A NOUVEAU :.....1 756 219,74 €****ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 25 septembre 2014

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXES

**RAPPORT DU PRESIDENT
DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

OBJET : Attribution du Prix des Lecteurs de Corse 2014 et affectation d'un crédit de 10 000 €.

Par délibération n° 02/399 AC en date du 16 décembre 2002, l'Assemblée de Corse a décidé de créer « Un Prix des Lecteurs de Corse » en partenariat avec les bibliothèques départementales de prêt, les bibliothèques municipales et associatives.

Le « Prix des Lecteurs de Corse » s'inscrit entièrement dans une démarche fédératrice associant les bibliothèques rurales et urbaines, publiques et associatives, y compris en milieu carcéral. Il initie, également, une approche décentralisatrice permettant de donner aux lecteurs, dans les différents territoires de l'île, l'occasion d'exprimer leurs goûts, de faire part de leurs analyses ainsi que de leur vision des œuvres en « compétition ». Il récompense l'auteur d'un ouvrage en langue corse et d'un ouvrage en langue française.

Pour l'année 2014, le montant global de la dotation aux auteurs est fixé à 10 000 € soit 5 000 € de dotation pour la catégorie langue corse et 5 000 € pour la catégorie langue française :

Lauréat du Prix des lecteurs de Corse en langue française

M. Sorj CHALANDON pour son ouvrage intitulé « Le quatrième mur ».

Lauréat du Prix des lecteurs de Corse en langue corse

M. Ghjacumu THIERS pour son ouvrage intitulé « I misgi ».

Il vous est proposé d'attribuer à M. Sorj Chalandon un prix de 5 000 € et à M. Ghjacumu Thiers un prix de 5 000 €

Ces crédits d'un montant total de **10 000 €** seront imputés sur le fonds Culture - 4730F - programme : culture - Fonctionnement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

PROPOSITIONS D'INDIVIDUALISATION

SECTEUR : CULTURE

ORIGINE : BP + BS 2014

PROGRAMME : CULTURE - FONCTIONNEMENT - 4730F

MONTANT DISPONIBLE :1 766 219,74 €

Secteur Livre et Lecture Publique

Prix des lecteurs de Corse 2014 :
(Hors guide des aides)

Lauréat du Prix des lecteurs de Corse en langue française

M. Sorj CHALANDON pour son ouvrage intitulé « Le quatrième mur ».....5 000,00 €

Lauréat du Prix des lecteurs de Corse en langue corse

M. Ghjacumu THIERS pour son ouvrage intitulé « I misgi ».....5 000,00 €

MONTANT AFFECTE.....10 000,00 €

DISPONIBLE A NOUVEAU :1 756 219,74 €